

« Vieillir et vivre ensemble »

## Un ensemble de mesures permettant aux aînés de prendre une part active à leur communauté

Un engagement commun de 18 ministères et organismes gouvernementaux a permis de livrer la première politique gouvernementale sur le vieillissement « Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec ». Cette initiative a été réalisée sous la coprésidence de Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés et de Dominique Vien, ministre déléguée aux Services sociaux.

Cette politique se décline sous trois orientations, soit la participation, la santé et la sécurité des aînés. Le gouvernement du Québec investit un montant additionnel cumulé de plus de 22,7 M\$ sur cinq ans afin de créer et consolider divers projets favorisant précisément la participation des aînés. « La participation citoyenne et sociale des aînés, qu'elle soit bénévole ou rémunérée, nécessite d'être encouragée, car elle contribue à la vitalité des communautés. À cet effet, *Vieillir et vivre ensemble* regroupera un ensemble de mesures permettant aux aînés de prendre une part active à leur communauté et de faire valoir leur savoir », ont mentionné les deux ministres lors du lancement le mois dernier.

### Soutenir l'implication des aînés dans la communauté

La poursuite du financement du programme « Municipalité amie des aînés » constitue le pilier de cette orientation participative. Déjà, 327 municipalités sont engagées dans cette démarche et, d'ici 5 ans, près de 860 municipalités seront associées à ce projet qui place les aînés au cœur du processus décisionnel municipal.

Les tables régionales de concertation des aînés et les maisons des grands-parents permettent également aux aînés qui le souhaitent de participer concrètement à la vie de leur communauté. Des mesures viendront consolider leur réseautage et leur déploiement sur tout le territoire du Québec. Par ailleurs, la politique soutiendra de façon accrue les organismes communautaires, afin qu'un plus grand nombre de projets favorisant la transmission et la valorisation de l'expertise et du savoir-faire des personnes aînées voient le jour.

### Accompagner les aînés dans leur apprentissage des nouvelles technologies

Comme il l'a annoncé dans le dernier budget, le gouvernement dévoilera prochainement la *Stratégie québécoise pour l'emploi des travailleurs expérimentés*. En plus des crédits d'impôt annoncés, cette stratégie est accompagnée de nouveaux investissements pour mettre en œuvre des mesures qui favoriseront la participation des Québécois d'expérience au marché du travail.

Une connaissance de base des technologies de l'information et des communications est de plus en plus nécessaire pour demeurer informé et avoir accès à certains services. Un service d'accompagnement sera créé et offert graduellement par des organismes comme les carrefours d'information pour aînés afin de faciliter l'utilisation de ces technologies par les personnes aînées. Cet apprentissage permettra aux aînés qui le souhaitent d'apprivoiser de nouveaux moyens de

communication entre individus et ainsi se sentir moins isolés de leurs proches.

« Soutenir la participation de travailleuses et de travailleurs expérimentés est un défi à relever et un enjeu économique majeur de notre société. Il s'agit également d'une formidable occasion de tisser des liens intergénérationnels plus solides, d'encourager le vieillissement actif et de combattre l'âgisme. Promouvoir et favoriser la participation des aînés fera du Québec une société plus forte, et ce, sur tous les plans », a précisé de son côté Julie Boulet, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Pour sa part, le Regroupement québécois des résidences pour aînés (RQRA) a accueilli favorablement cette première politique gouvernementale sur le vieillissement. « Nous félicitons le gouvernement de prendre le tournant des services intégrés et surtout de mettre la personne âgée au cœur de son analyse, a souligné Yves Desjardins, président-directeur général du RQRA. La diversité des investissements annoncés respecte les aînés non seulement dans leur choix de milieu de vie, mais dans leur choix de vie. » Pour le regroupement, que la personne choisisse de demeurer dans la résidence familiale ou qu'elle élise domicile en résidence privée, « Vieillir et vivre ensemble » prend tout son sens puisqu'elle couvre de nombreux aspects de ses besoins et de sa vie au quotidien.

[www.vieilliretvivreensemble.gouv.qc.ca](http://www.vieilliretvivreensemble.gouv.qc.ca)

## Comment choisir la bonne résidence

Le RQRA (Regroupement québécois des résidences pour aînés) a mis au point un questionnaire pour faciliter le choix de la résidence qui convient vraiment à ses besoins, à son budget et à son style de vie. Il tient compte de très nombreux critères dont la pondération de leur importance revient à l'utilisateur.

### DANS UN DEUXIÈME TEMPS, ÉVALUER LA RÉSIDENCE

1. Le coût du loyer de base et des services offerts à la carte conviennent-ils à notre budget ?
2. Est-ce que nous avons tenu compte du crédit d'impôt pour maintien à domicile dont bénéficient les personnes de 70 ans et plus ?
3. Et des allocations de logement pour personnes à faible revenu, s'il y a lieu ?

### DANS UN DEUXIÈME TEMPS, ÉVALUER LA RÉSIDENCE

4. La résidence nous convient-elle ?
  - a. L'emplacement est-il à proximité de nos proches ou de notre milieu de vie ?
  - b. L'environnement est-il agréable ?
  - c. Est-ce que la résidence est claire et chaleureuse ?
  - d. L'immeuble est-il bien entretenu ?
  - e. Y a-t-il des services autour de la résidence ?
  - f. Les résidents ont-ils accès à des espaces verts ?
  - g. Les lieux sont-ils sécuritaires ?
  - i. Ascenseurs, mains courantes, rampes d'accès, sorties de secours bien identifiées
  - h. Y a-t-il des salles réservées aux loisirs ?
  - i. Des activités sont-elles organisées pour les résidents ?
  - j. Y a-t-il une chapelle ou autre lieu de culte ?
5. La chambre ou l'appartement répondent-ils à nos besoins ?
  - a. La dimension de la pièce ou des pièces est-elle appropriée ?
  - b. Y a-t-il tout le rangement nécessaire ?
  - c. La vue est-elle agréable ?
  - d. Les pièces de vie sont-elles claires ?
  - e. Quel est le niveau de bruit ? Est-ce suffisamment paisible ?
  - f. Est-il possible de régler le chauffage ?
  - g. Y a-t-il de la climatisation ?
  - h. L'ameublement ou certains accessoires sont-ils inclus ?

### FINALEMENT, ÉVALUER LE MILIEU DE VIE

6. Consulter attentivement le document d'information sur les règles de fonctionnement de la résidence et s'assurer qu'elles nous conviennent.
  - a. Comité de résidents
  - b. Animation et activités de loisir
  - c. Tolérance à l'égard des animaux domestiques
7. Demander au responsable (directeur ou agent de location), la description des services inclus dans le prix de base ainsi que la description des services optionnels avec les prix. Voici les documents que vous êtes en droit d'exiger :
  - a. La liste des services avec les prix (inclus et optionnels)
  - b. Les règles de fonctionnement
  - c. Le code d'éthique et la politique de plainte
8. Vérifier si les services offerts répondent à nos besoins actuels et éventuels :
  - a. Distribution des médicaments
  - b. Présence d'une infirmière ou d'un médecin
  - c. Ménage
  - d. Repas
9. Vérifier les aspects légaux tels que :
  - a. Durée du bail
  - b. Inclusion et exclusion au bail
  - c. Politique en cas de départ et en cas d'urgence ou de décès
10. Questionner les membres du personnel et les résidents :
  - a. Quelle est l'atmosphère qui règne dans la résidence ?
  - b. Est-ce que la vie y est plaisante ?
  - c. Depuis combien de temps y sont-ils ?
  - d. Le personnel est-il amical et serviable ?
  - e. Les lieux sont-ils paisibles ?
  - f. L'intimité des résidents est-elle respectée ?
11. Faire quelques visites imprévues pour évaluer le climat à différents moments de la journée ou de la semaine et s'assurer que cela nous convient.
12. Prendre quelques repas à la résidence, en semaine et en fin de semaine.
13. Noter nos commentaires et impressions après la visite et comparer les différentes résidences visitées.

[www.rqra.qc.ca](http://www.rqra.qc.ca)

## VILLAGIA DE L'ÎLE PATON

# Un condo-services pour une nouvelle vie



1. UN DESIGN TENDANCE
2. UN SERVICE RÉSIDENTIEL HAUT DE GAMME
3. UNE GARANTIE DE RACHAT

Voilà trois raisons pour effectuer un investissement judicieux à Villagia de l'Île Paton, et pour profiter de votre nouvelle vie et de votre nouvelle propriété.

Vous rêvez d'un condo-services au design actuel ? Situées dans le secteur préservé de l'Île Paton à Laval, les habitations de Villagia au goût raffiné bénéficient de finitions d'une qualité bien supérieure à tous les projets immobiliers résidentiels du Québec. Confort, luminosité, air conditionné central, planchers de bois franc, comptoirs de granit... Tout pour se sentir chez soi.

### Une qualité de vie sans égal

Villagia combine une vie active tout en préservant l'intimité de son chez-soi. Vous avez un

accès privilégié à une multitude de services, tels que la piscine intérieure, le spa extérieur, la salle d'entraînement et bien d'autres... Envie de vous divertir ? Dégustez la cuisine gastronomique du restaurant ou fraternisez au bistro à l'ambiance toujours festive. Une agréable réunion famille en vue ? Offrez-vous un bon moment grâce aux trois salles de réception privées, aux terrasses avec barbecue ou faites un tour au restaurant. Convivialité et liberté à Villagia!

### Un excellent investissement

Avec des taux d'intérêt historiquement bas, c'est le moment d'investir dans l'immobilier pour assurer sa retraite ou le patrimoine de ses enfants. De plus si vous souhaitez louer votre propriété, l'équipe de Villagia s'occupe de

tout pour vous. Même tranquillité si vous voulez revendre votre condo sans stress : votre rachat est garanti aux conditions établies à l'achat. Et si vous êtes prêt à acheter, mais sans avoir encore vendu votre résidence, Villagia conserve votre réservation d'unité choisie, sans pression, vous laissant tout le temps nécessaire pour vendre votre propriété, en toute tranquillité!

### Villagia rime avec « sans souci ».

Venez découvrir nos condos et laissez-vous séduire :

[www.villagia.ca](http://www.villagia.ca)  
25, Promenade des Îles, Laval  
450 681.2600

